

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17/11/2011, à 20 H30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Secrétaire de séance : J-R LAMARRE

Occupation du domaine public communal - Redevances 2011

Les sommes dues, au titre de l'occupation du domaine public communal, pour l'année 2011, sont d'un montant de :

- 290 €, pour Manche Télécom, pour les fourreaux en sous-sol contenant des câbles de fibres optiques d'une longueur totale de 2 617 m
- 646 € 06, pour France Télécom, pour ses équipements de télécommunication en souterrain (0.343 km) et en aérien (2.850 km)
- 183 €, pour ERDF, pour les ouvrages des réseaux de transports et de distribution d'électricité

Matériel communal - Recouvrement assurances

Une vitre du tracteur a été brisée lors de travaux sur la voirie communale. Le Conseil Municipal accepte, pour le remboursement de ce bris de glace, le recouvrement d'un chèque de 468 € 51 transmis par les assurances ALLIANZ, assureurs de la commune.

- Bâtiments communaux - Entretien

Le Conseil Municipal décide que la salle de « catéchisme », étant une salle communale, sera nettoyée par un employé communal à raison de 1 H tous les 15 jours.

- Eglise - Achat d'un hygromètre

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'achat d'un hygromètre enregistreur pour l'église

-Eglise - Travaux de drainage

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis de l'entreprise LEDUNOIS, de Couvains, d'un montant de 18 240 € HT, pour les travaux de drainage de l'église. En sus une demande de subvention sera déposée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie (DRAC) et du Conseil Général de la Manche.

-Travaux restauration retable

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la demande de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Monsieur LEVEQUE est venu refaire des rectifications aux travaux effectués sur le retable cet été.

Monsieur LEVEQUE a également constaté un taux d'humidité anormalement élevé dans l'Eglise.

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

- Atelier municipal - Motorisation du portail d'entrée

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis, de l'entreprise LEBLOND, de Gonnevillle, pour un coût de 1 764 € 10 HT, pour la motorisation du portail coulissant de l'entrée de l'atelier municipal, le kit de motorisation devra être d'une puissance supérieure afin d'obtenir une sécurité optimale.

- Affaires scolaires

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la réalisation d'une fresque avec les enfants de l'école pour la décoration du préau. Le côté technique sera revu avec l'adjoint en charge des bâtiments communaux.

- Communauté de Communes du canton de St-Pierre-Eglise

- Commission Finances : le budget primitif est en préparation. La commission étudie les différentes possibilités de reclassement de l'ancienne « Maison des Services ».

- Commission « ordures ménagères » : l'agrandissement de la déchetterie est en étude.

- Informations et interventions diverses

- Urbanisme : une demande de certificat d'urbanisme a été déposée en mairie le 25/10/2011.
 - Le lavoir des Aulnays_ est en cours de restauration.
 - Voirie communale : l'entreprise GALLIEN, de BREUVILLE, viendra effectuer, très prochainement, divers travaux sur la voirie communale.
 - Parking de la Poste : afin de sécuriser l'entrée de ce parking, une extension est prévue.
 - Téléthon 2011 : la manifestation qui s'est déroulée à l'aéroport de GONNEVILLE, le 22/10/2011, au profit du Téléthon a permis de dégager un bénéfice de 1 371 €.
 - Bulletin municipal : le bulletin n° 21 est en cours de préparation. Un hommage sera rendu à Monsieur BESNARD, ancien maire de la commune, décédé en juin dernier.
- Le recensement de la population devant avoir lieu sur la commune en janvier prochain, une photo des agents recenseurs y sera insérée.

Le secrétaire de séance :

J-R LAMARRE

Pour extrait conforme, le
Le Maire :

L.DUFOUR